



CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU MAROC

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

Direction de l'Appui Commercial

Le Maroc en mouvement

- Choix du mouvement et de l'ouverture : accélération très nette ces cinq dernières années.
- Réformes de fond tant économiques que sociales
- Choix de l'ouverture économique
- Privatisation et libéralisation
- ALE et démantèlement douanier

► Marché en croissance solide et régulière
fondée sur des équilibres sains

- Croissance 5 à 6%
- Equilibre macro depuis 1980
- Inflation contrôlée à -3% en moyenne sur 5 ans
- IDE en forte croissance 2 milliards en moyenne sur 5 ans
- Modernisation du fonctionnement de l'état

► Une politique économique volontariste

- Stratégie de développement social avec INDH, AMO, Code de famille...
- Programmes majeurs d'investissement (5 milliards d'Euros/an) depuis 5 ans et doublement pour les 5 prochaines années (infrastructures, Tanger Med, Habitat ...)
- Développement économique ciblé sur 3 secteurs (tourisme, Industrie, Agriculture)

Vue d'ensemble des principaux axes de développement

Développement humain et social

- INDH : programme national ciblant les plus pauvres 30 villes et villages
- Réforme de l'éducation formation
- Réforme du système de santé (AMO)
- Réforme du code de la famille

Infrastructures 11 milliards Euros entre 2008 et 2012

- Autoroutes: 400 km/an
- Routes 15.000 km à raison de 2000/an
- Port :
 - Tanger Med : 8 million de conteneurs en 2012
 - Jorf pour désenclaver le Port de Casablanca

Energie et Mines

- Energie :
 - Sécuriser l'approvisionnement
 - Elargir l'accès à l'Energie à des prix compétitifs
- Mines : Elargir la capacité de l'OCP avec un projet d'investissement de 45 milliards de dhs

Tourisme

- Plan Azur :
 - 6 stations balnéaires : 200.000 lits
 - 10 millions de touristes en 2010

- Plan Biladi
 - Développement du tourisme intérieur

Industrie

► Plan Emergence

- Offshoring
- Auto
- Aéronautique
- Textile
- Agriculture
- Electronique

- Transformation des produits de la mer
- Artisanat
 - ▶ Plan envol
- Biotechnologie
- Nanotechnologie
- Pôle R/D

Agriculture

- « Plan Maroc vert » vers une agriculture à forte valeur ajoutée 10 milliards dhs/an
- 1000 à 1500 projets de développement

Développement intégré du Secteur Industriel

Contexte

Mondialisation + ALE
= environnement concurrentiel

- Nécessite de créer les fondamentaux d'une industrie compétitive
- Cibler les métiers monde du Maroc

Stratégie volontariste visant 8 moteurs de croissance

- Offshoring : Nearshoring francophone et hispanophone 10 à 12 filières autour de zones dédiées (100.000 emplois)
- Automobile : création d'un grand pôle dans le nord autour du projet Renault Nissan 11 milliards dhs d'investissement et 80,000 emplois
- Aéronautique :
 - Aéroport de Nouacer
 - Aéroport de Tanger

- Electronique : Electronique de spécialité Mohammedia et technopôles de Rabat
- Textile: Fast Fashion, Just in Time, Cotraitance.
- Agroindustrie: “ Agrocenters” Meknes, Gharb, Tadla et l’Oriental
- Transformation des produits de la mer : Fish transformation hub dans les régions Sud
- Artisanat

Ces différents secteurs sont regroupés en pôles de compétitivité

- Zones dédiés à l'Offshoring
- Med Zones pour l'Aéronautique, « l'Automobile et l'Electronique »
- Agro centres – Meknès, Gharb, Tadla et l'Oriental
- Fishing Transformation hub, Agadir, Laayoune- Dakhla

Tous ces pôles de développement sont également accompagnés d'un cadre très incitatif

- Offre Télécoms de premier Plan
- Une approche « Ready to out put » bureaux aménagés etc...
- Allégement de la fiscalité du travail (20%maxi) contre 40% ailleurs

- Allégement de la fiscalité d'entreprises :
Exonération pendant les 5 premières années et 50% pendant 20 ans
- Régime administratif allégé
- Défiscalisation des formations dédiées
(10,000 ingénieurs/an) et 22000
personnes sur 3 ans pour les petits et
moyens cadres

Approche du Maroc

Investir au Maroc

- Loi cadre de 1995 faisant charte de l'investissement
- Tous les secteurs sous le régime commun
- Exonération des frais d'immatriculation
- Exonération de l'IS pendant 5 ans pour les entreprises exportatrices et 50% de réduction pendant 20 ans

- Pour les établissements étrangers
 - Rapatriement de la totalité du bénéfice près impôts
 - Rapatriement des produits de la cession de l'investissement y compris la plus value réalisée sur cette vente.

Vendre au Maroc

- Option pour l'ouverture : Tous les produits sont libres à l'exportation sauf liste négative
- Simplification des procédures d'importation (DUM, système BADR etc...)
- TVA 20%
- DD maxi 45%

► Signature de plusieurs accords de libre échange

- UE
- AELE
- Accord d'Agadir
- ALE avec les USA
- ALE avec la Turquie

Pour l'UE signature de l'accord
d'association en 2000 et
démantèlement progressif des droits
de douanes

Entrée libre pour tous les produits le
1^{er} mars 2012

DD actuels maxi 20%

Quelques conseils

- L'Economie marocaine est une économie ouverte
- Elle connaît une croissance très rapide
- Le risque Maroc est très intéressant auprès des assureurs
- Elle suscite donc l'appétit d'un grand nombre d'opérateurs étrangers

► C'est pourquoi il est indispensable de respecter les 5 P:

- Patience
- Présence
- Professionnalisme
- Prudence
- Prix

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact: Hassan ATTOU, Directeur de l'Appui
Commercial, CFCIM
www.cfcim.org